

Ecrit par le 29 janvier 2026

Isle-sur-la-Sorgue, ville pilote pour le recyclage en vélo-remorque



La [Communauté de Communes Pays-des-Sorgues-Monts-de-Vaucluse](#) vient de lancer une nouvelle collecte à vélo des emballages ménagers et cartons dans le centre-ville de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Une 1^{ère} en France

C'est une première en France encore au stade de l'expérimentation. L'Isle-sur-la-Sorgue propose aux habitants et commerçants du centre-ville de déposer leurs sacs jaunes et leurs cartons sur le trottoir afin qu'ils soient collectés par vélo-remorque. Une initiative de la Communauté de Communes Pays-des-Sorgues-Monts-de-Vaucluse accompagnée par la société de recyclage nationale.

Collecte innovante

Ecrit par le 29 janvier 2026

Le projet a d'ailleurs été retenu dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt 'Collecte innovante' afin de répondre à l'attente croissante des citoyens et stimuler la collecte des emballages ménagers. C'est à ce titre que Citeo, entreprise à mission chargée de réduire l'impact environnemental des emballages accompagne ce test, les retours d'expérience permettant de d'améliorer les performances de tri et de recyclage des emballages et de les appliquer à d'autres villes.

Partenaires

Le vélo est, quant à lui, conduit par [Popmessengers](#), service de coursier 100% vélo et société isloise qui intervient, dans le cadre de son activité professionnelle, [sur l'ensemble du département](#).

Au plus près des habitants

Désormais la collecte des emballages ménagers et celle des cartons des commerçants est faite au pied des habitations, immeubles et commerces. Le vélo, équipé d'une remorque, collecte les sacs jaunes contenant le tri des emballages et les cartons des particuliers et commerçants déposés dans les rues, puis les dépose dans des contenants spécifiques accessibles à moins d'un kilomètre du centre-ville.

Une solution pour les rues étroites

L'avantage ? Une collecte à mobilité douce, adaptée aux contraintes des centres-villes aux rues étroites et où les parties communes ne permettent pas d'accueillir des bacs de tri.

Pédagogie

Une campagne de sensibilisation en porte à porte a été menée depuis début janvier, en partenariat avec [le CPIE du Vaucluse](#), afin de mobiliser et d'informer habitants et commerçants pour qu'ils systématisent leurs habitudes de geste de tri.

Pour les particuliers

Les particuliers et commerçants peuvent désormais déposer leurs sacs jaunes de tri sur le trottoir le mardi de 17h30 et 18 heures. Pour ceux qui résident sur le circuit de collecte, les sacs jaunes devront être déposés en pied de leur immeuble. Pour ceux habitant une voie adjacente au circuit de collecte, les sacs doivent devront être déposés à l'angle de leur rue. Le circuit de collecte du vélo est disponible sur www.paysdessimorgues.fr.

Pour les pros

Pour les professionnels, la collecte des cartons a lieu désormais chaque mercredi et vendredi à partir de 18 heures. Pour rappel, et afin d'optimiser le chargement du vélo, les cartons doivent être vidés, pliés, ficelés et posés devant chaque commerce situé sur le circuit.

Citéo

[Citeo](#) est une entreprise nationale privée spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques. Elle naît de la fusion en 2017 d'Eco-emballages et d'Ecofolio. Sa mission est d'organiser, de piloter et de développer le recyclage des emballages et papiers mis sur le marché français dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur. Elle bénéficie d'un agrément de l'Etat de 5 ans. Sa mission est de réduire l'impact environnemental des emballages et papiers en proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Aujourd'hui, 70% des emballages ménagers et 57% des

Ecrit par le 29 janvier 2026

papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français.

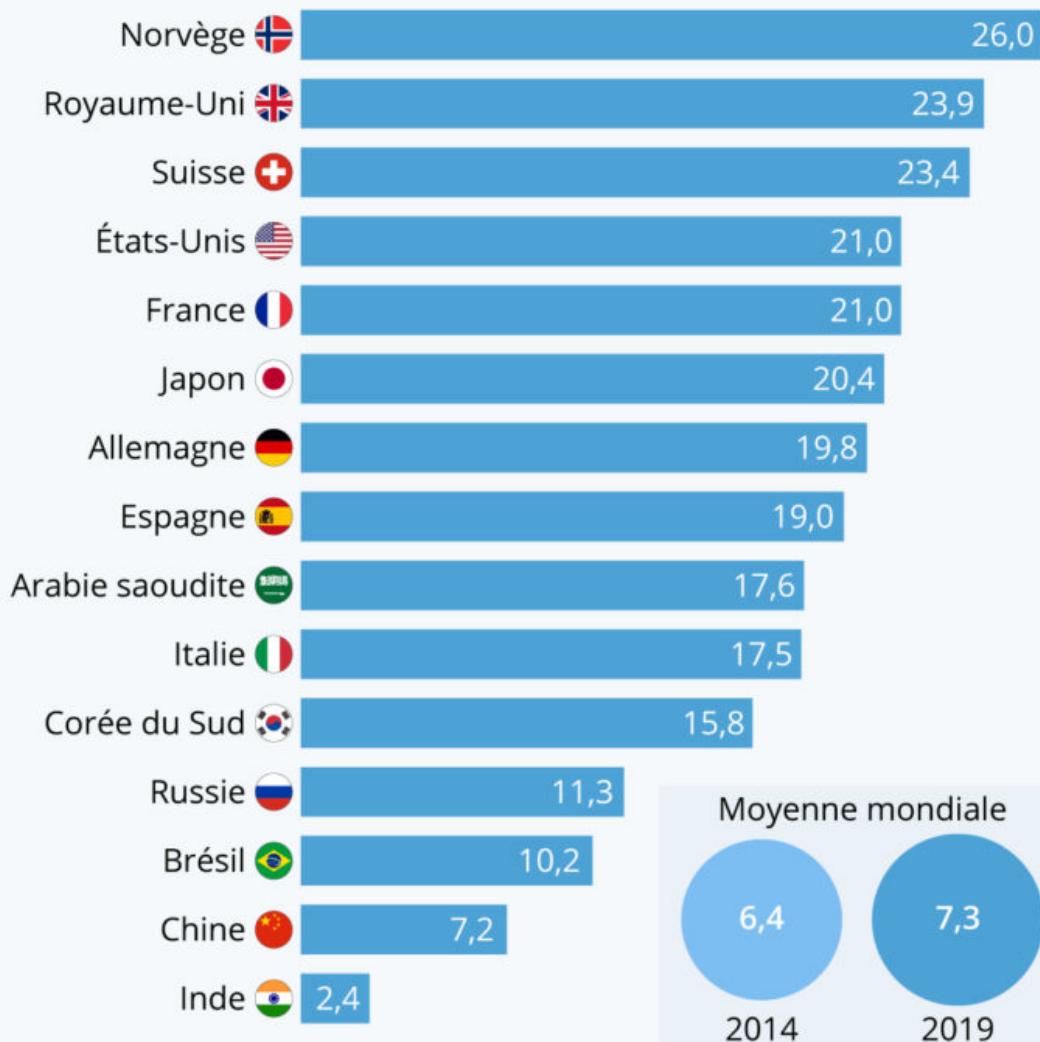
Le poids de nos déchets électroniques

Ecrit par le 29 janvier 2026

Le poids de nos déchets électroniques



Estimation du poids total de déchets électroniques générés par habitant en 2019, en kg *



* dans une sélection de pays

Source : The Global E-waste Monitor 2020




Ecrit par le 29 janvier 2026

Près de 54 millions de tonnes. C'est le volume de déchets électroniques qui a été généré l'an dernier dans le monde, selon les estimations du [Global E-waste Monitor 2020](#). En hausse de près de 2 millions de tonnes par an au cours des cinq dernières années, la quantité de déchets électroniques produite à l'échelle mondiale pose un véritable casse-tête en matière de recyclage et constitue une menace pour l'environnement et la santé.

Le plus grand producteur de déchets électroniques au monde est la Chine, avec environ 10 millions de tonnes en 2019, suivie par les États-Unis (6,9 millions de tonnes) et l'Inde (3,2 millions de tonnes). Cependant, si l'on regarde le volume rapporté à la population, les Chinois sont loin d'être les leaders mondiaux avec 7,2 kilos générés par habitant, ce qui correspond finalement à la moyenne mondiale.

Ce sont les pays scandinaves et le Royaume-Uni qui génèrent le plus de déchets électroniques par tête, avec par exemple 26 kilos par an pour les Norvégiens et 24 kilos pour les Britanniques. Les Français font également partie, comme les Américains, les Suisses et les Japonais, de la quinzaine de pays développés où le volume annuel de déchets dépasse les 20 kilos par habitant. Selon les derniers chiffres d'Eurostat, seul un peu plus du tiers des déchets électroniques étaient recyclés en France en 2018.

À l'opposé de l'échelle, c'est en Afrique que la production de déchets de ce type est la moins élevée : de l'ordre de 500 grammes par habitant par an dans des pays comme le Niger, le Mozambique ou l'Ethiopie. Malheureusement, ce n'est pas pour autant que la région est préservée de l'accumulation de ces déchets dangereux puisque de nombreux pays européens continuent d'y exporter leurs équipements électroniques défectueux malgré la Convention de Bâle de 1992.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Citeo et son plan relance du recyclage

Ecrit par le 29 janvier 2026

EN CHIFFRES

Le tri par habitant en 2018

■ Provence-Alpes-Côte d'Azur

Emballages légers :	13 kg
Verre :	23 kg
Papier :	15 kg
TOTAL :	51 kg

■ Vaucluse

Emballages légers :	13 kg
Verre :	28 kg
Papier :	15 kg
TOTAL :	56 kg

15% de tonnages collectés en plus entre 2015 et 2017. C'est quand même pas mal, surtout pour une région crasse en matière de recyclage de déchets. L'ouverture des bacs jaunes à tous les plastiques pourrait encore améliorer les volumes, mais elle condamne un système de consigne très efficace.

Ecrit par le 29 janvier 2026

Fouillons nos poubelles : on en balance plus de 550 kilos par an et par personne. Quantité inchangée depuis 10 ans. Combien en trions-nous ? Un peu plus de 50 kilos dans notre région, loin de la moyenne nationale qui avoisine les 70 kilos. « Beaucoup de gens sont encore persuadés que ça ne sert à rien de contribuer au recyclage » déplore Christine Leuthy-Molina, directrice de Citeo en Provence-Alpes-Côte d'Azur. « C'est tout simplement faux ! ». L'ancien 'Eco emballage' qui occupe sept personnes en région, sur 250 au plan national, a modifié son cap. Dès lors que « 70% des emballages et 60% des papiers sont recyclés grâce au tri des Français », l'amorce d'une économie circulaire est désormais d'actualité. Avec trois priorités : simplifier le geste de tri pour arriver à des taux de 100% d'ici 2022 ; inventer les nouveaux matériaux, solutions de collecte, technologies de recyclage et débouchés pour les matières recyclées ; généraliser la conception écologique de produits.

■ Trois quarts des déchets plastique ne sont pas recyclés en France

Mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres. Prenons l'exemple du plastique dont on sait quelle calamité il constitue pour la vie océanique. En France, un peu plus d'un quart des déchets d'emballages plastiques est recyclé, soit le plus mauvais taux en Europe ; la moyenne des 29 pays ressortant à 40% (source : Plastics Europe). D'où le projet de loi 'anti-gaspillage pour une économie circulaire' examiné à la fin de l'année dernière. Il prévoyait un dispositif de consigne pour le recyclage des bouteilles en plastique ou en métal. Contre une dizaine de centimes, le consommateur retourne ses emballages de boisson vides dans un lieu de collecte et propres. S'il ne le fait pas, c'est une personne en situation de grande pauvreté qui trouve dans les poubelles l'occasion de remplir ses poches de quelques pièces de monnaie, en retrouvant une petite activité utile sur le plan social. L'Allemagne a mis en place la consigne en 2003 et affiche un taux de 98% de recyclage pour les bouteilles et les canettes. Un système très efficace un peu partout dans le monde. Son déploiement a pourtant été refusé par le Sénat. Les collectivités ont en effet investi pour moderniser les centres de tri afin d'ouvrir les bacs jaunes à tous les emballages plastiques depuis 2015. « Si la collecte se réduit, les collectivités craignent une baisse des ressources financières correspondantes », explique Christine Leuthy-Molina. En France, la redevance versée aux collectivités pour le recyclage représente 750 M€ par an, dont 32 M€ concernent notre région. En fait, rien ou presque ne changerait selon le rapporteur de la loi, attendu que Citeo rémunère aux collectivités les coûts de traitement des déchets à hauteur de 80%, les 20% restants correspondant à l'achat de matière première. Si les bouteilles plastiques et les canettes étaient concernées par la consigne, la perte de recettes équivaudrait à 12 M€ au plan national pour l'ensemble des collectivités. Une paille dans la bouteille, mais la loi semble trop floue aux sénateurs pour garantir ce financement ou exclure la présence d'un loup. Et les collectivités font valoir qu'elles ont beaucoup investi pour remplir les bacs jaunes...

■ L'extension du tri en Vaucluse

Ecrit par le 29 janvier 2026

Début 2019, 90 collectivités locales ont mis en place l'extension des consignes de tri permettant de trier tous les emballages plastiques, comme les films, pots et les barquettes, en plus des bouteilles et flacons. Quelles sont les collectivités ayant sauté le pas depuis 2018 dans notre département ? La Communauté territoriale Sud- Luberon, l'Agglomération Luberon monts de Vaucluse, la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin et les Communautés de communes Aygues Ouvèze en Provence, Rhône-lez-Provence, Pays réuni d'Orange. Cette dernière s'est appuyée sur une collecte robotisée et le déploiement de points de tri de proximité pour gagner en efficacité. Les résultats sont là au bout de six mois : 50% d'emballages et de papier collectés en plus et 10% d'ordures ménagères en moins. Avignon n'est pas encore concernée. « Pour qu'il y ait extension, il faut équiper les centres de traitement de collecte sélective avec des machines de tri optique », indique Christine Leuthy-Molina. En moyenne, 3 M€ d'investissement sont nécessaires pour moderniser un centre de tri. Citeo propose une vingtaine de millions, spécifiquement sur ce volet et vient en aide aux collectivités dans le cadre d'appel à projets. Lors de la première vague du plan de relance du recyclage, ce sont 26 dossiers qui ont été retenus pour l'extension des consignes de tri et 19 pour l'optimisation de la collecte. Le tout représente un montant prévisionnel de 2,4M€ en région. Le Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères de la région d'Apt a été retenu, mais des conditions sont à lever pour la mise en route de son projet d'extension de la collecte.